

Autorisation parentale pour étudiant mineur

Je soussigné.e , agissant :
 en qualité de père en qualité de mère en qualité de représentant légal

Inscription administrative

autorise n'autorise pas

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Demeurant à :

à s'inscrire administrativement à Aix-Marseille université dans la formation suivante :

pour l'année universitaire 20.... /20.....

En cas d'accident

autorise n'autorise pas

Aix-Marseille université à prendre toutes mesures médicales urgentes et conservatoires rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant (appel des secours publics et/ou privés, gestes des premiers secours.....)

Sorties universitaires

autorise n'autorise pas

Mon enfant à avoir des cours ou activités pédagogiques se déroulant en dehors des locaux d'Aix-Marseille université.

Pour les voyages, une autorisation particulière rappelant l'objet du déplacement, les lieux et horaires, les modalités de transport vous sera demandée si besoin, avec signature.

Stages

Si l'étudiant réalise son stage, le représentant légal est impérativement identifié comme signataire de la convention et sa signature est obligatoire. L'étudiant devra prendre toutes les mesures nécessaires en terme de délai et d'anticipation pour recueillir cette signature avant le début du stage.

Fait à , Le

Signature du parent ou représentant légal



Pièces justificatives à fournir :

Carte nationale d'identité ou passeport du parent ou du représentant légal